

Au lit du malade, on tache de faire comprendre à MM. les Etudiants la valeur des symptômes, comment on distingue ceux qui sont caractéristiques de ceux qui ne sont, pour ainsi dire, qu'accessoires.

En faisant faire à MM. les Etudiants le diagnostic, et prescrire le traitement des maladies, on les initie ainsi à la pratique de la médecine.

Deux ou trois fois par semaine, on résume dans une lecture clinique les cas les plus importants qui ont été soumis à leur observation.

Chimie Médicale.

PROFESSEUR : A. A. MEUNIER.

Un cours spécial de chimie pratique sera aussi donné pour faciliter le diagnostic. Le but de ce cours est de fournir au médecin praticien des moyens de reconnaître les maladies. Il comprendra l'analyse qualitative et quantitative des divers fluides de l'économie, sang, lait, urine, et ainsi que l'examen chimique des dépôts et calculs urinaires. Le Professeur étudie d'une manière spéciale les investigations toxicologiques.

Obstétrique.

PROFESSEUR : E. H. TRUDEL.

Pour l'avantage de MM. les Etudiants et l'intelligence du Cours, le Professeur possède des planches nombreuses et variées, des bassins, un mannequin complet, des pièces anatomo-pathologiques, et les instruments nécessaires.

Ce cours embrasse l'ensemble des connaissances relatives à la reproduction de l'espèce humaine. Ces connaissances sont empruntées à l'anatomie, à la physiologie, à l'hygiène, à la pathologie et à la thérapeutique, et sont liées en corps de doctrine pour s'éclairer mutuellement par leur rapprochement.